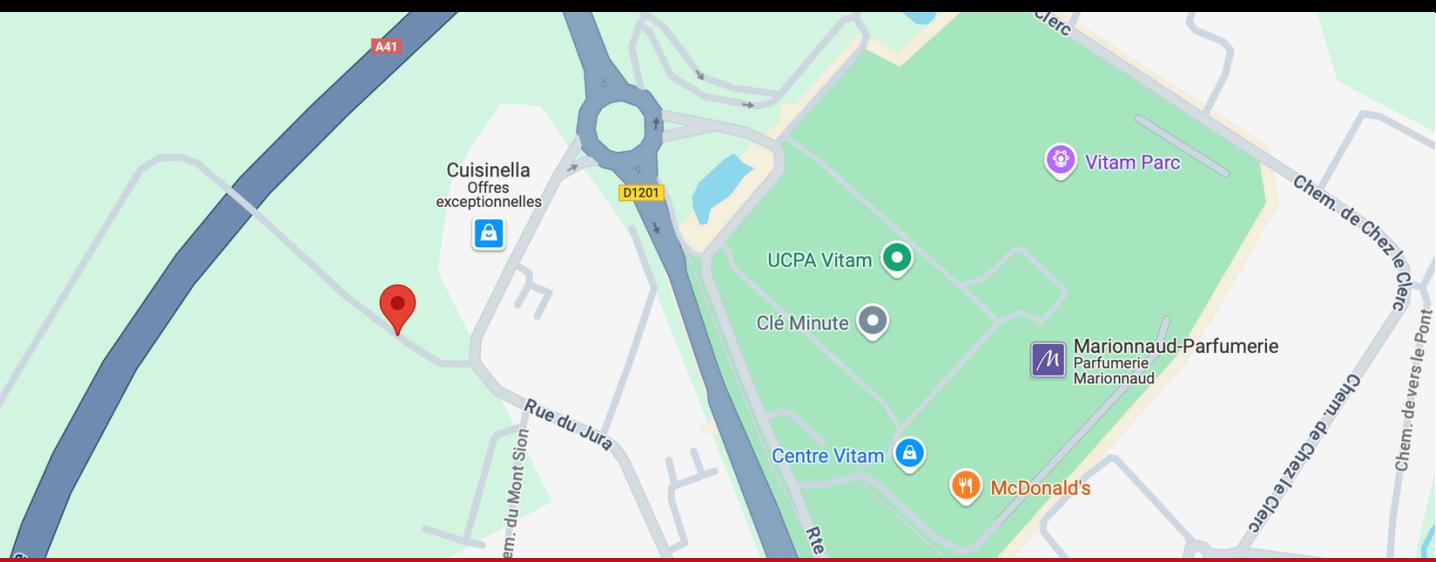


Les conditions d'utilisation des pistes



1 - Accueil

Les candidats sont accueillis directement sur le site :

Rue du Jura
74160 NEYDENS

Ils se présentent sur place à l'horaire convenu au préalable où ils seront pris en charge par un formateur moto. La piste est à 15 minutes du bureau de SAINT JULIEN EN GENEVOIS.

2 - Equipment

Les candidats doivent être en tenue réglementaire, c'est-à-dire :

- Port d'un casque homologué, à sa taille, avec dispositifs réfléchissants
- Gants moto possédant le marquage NF ou CE
- Un blouson ou une veste manches longues munis d'équipements rétro-réfléchissants
- un pantalon ou une combinaison
- Bottes ou chaussures montantes couvrant la malléole

3 - Les pistes

Elles sont privées et sont donc réservées entièrement à nos candidats. Elles ne nécessitent donc pas de réservations particulières.

Elles se trouvent à l'adresse indiquée et ne nécessitent pas de transfert des élèves.

4 - Les véhicules

Ils ne sont pas stockés sur le site, mais sont déplacés par le moniteur jusqu'à la piste dans un véhicule aménagé pour le transport.

PARC

- Permis AM : 3 KYMCO 50cm3

5 - Les horaires

Du Mardi au Samedi de 9h à 19h.

6 - Nombre de participants

Un moniteur ne peut prendre que 3 stagiaires maximum en même temps par cours.